

GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT – DEUX (2) ANS

ET INFORMATIONS DE SERVICE

POUR LES PRODUITS KURIO

Dans l'éventualité peu probable où vous rencontreriez un problème avec votre appareil Kurio, veuillez consulter le site **www.kurioworld.com** afin de contacter le service client Kurio et soumettre votre demande d'assistance. Si le représentant du service client ne parvient pas à résoudre le problème, il vous fournira les instructions nécessaires pour faire réparer votre appareil Kurio s'il est couvert par la garantie.

JUMBO GROUP, société néerlandaise basée aux **Pays-Bas**, est le fabricant des produits Kurio vendus par ses filiales ou par l'intermédiaire de distributeurs indépendants dans le monde entier. La présente **GARANTIE DU FABRICANT** constitue la garantie commerciale offerte par le fabricant pour les produits Kurio et est soumise aux conditions et limitations décrites ci-après.

CONDITIONS, TERMES ET EXCLUSIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT

Garantie du fabricant

JUMBO GROUP garantit à l'acheteur final initial que les produits Kurio, lorsqu'ils sont utilisés et stockés dans des conditions normales, seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de **deux (2) ans à compter de la date d'achat initiale**.

Pour être recevable, toute réclamation au titre de la garantie doit être effectuée **pendant la période de garantie de deux ans** et doit inclure :

- une copie de la preuve d'achat (facture ou reçu),
- l'identification de la personne soumettant la demande,
- le nom et l'adresse du point de vente où le produit a été acheté.

L'obligation de **JUMBO GROUP** dans le cadre de cette garantie est limitée, à sa seule discrétion, à :

- la **réparation du produit**, ou
- le **remplacement du produit par un produit neuf ou reconditionné équivalent**.

Les pièces ou appareils de remplacement peuvent être **neufs ou reconditionnés**.

Exclusions générales de garantie

La présente garantie ne s'applique pas si le produit :

- a) a été modifié, altéré ou réparé sans autorisation ;
- b) a été endommagé à la suite de négligence, accident, mauvaise utilisation, abus, chute, collision avec un objet, incendie, inondation, foudre, catastrophe naturelle ou toute autre cause externe ;
- c) a été réparé ou entretenu par une personne ou un centre non autorisé par **JUMBO GROUP** ;
- d) présente un numéro de série ou une identification modifiée, effacée ou illisible ;
- e) a subi des dommages résultant d'une exposition à un liquide, à l'humidité, au sable ou à la poussière ;
- f) présente des rayures, bosses ou dommages esthétiques non liés à un défaut de fabrication ;
- g) a subi des dommages résultant d'une pression excessive ou de l'utilisation d'objets métalliques sur l'écran tactile ;
- h) est soumis à une **usure normale** ;
- i) a été utilisé avec des accessoires, produits ou équipements non fournis ou non approuvés par le fabricant ;
- j) a été soumis à une installation, un test, une maintenance ou une utilisation incorrecte ;
- k) a été affecté par des virus, logiciels malveillants ou problèmes logiciels externes ;
- l) concerne un produit ou logiciel tiers fourni avec la tablette mais non fabriqué par **JUMBO GROUP** ;
- m) a été modifié afin d'altérer ses fonctionnalités sans autorisation écrite du fabricant.

Aucun distributeur, revendeur, agent ou employé n'est autorisé à modifier la présente garantie.

Coque de protection (Drop-Safe Bumper)

La coque de protection Kurio, également appelée « **Drop-Safe Bumper** », est conçue pour améliorer la résistance du produit aux chocs et aux chutes.

Toutefois, elle **ne garantit pas l'absence de dommages**. Comme tout appareil électronique, la tablette Kurio reste fragile et peut être endommagée en cas de chute ou d'impact important. Une utilisation appropriée et la surveillance des enfants sont recommandées.

Contrôle parental

Les fonctionnalités de contrôle parental sont fournies afin d'aider les parents à gérer l'utilisation de la tablette par les enfants.

Toutefois, **JUMBO GROUP ne garantit pas une protection totale contre l'accès à certains contenus**. Les parents ou responsables doivent toujours surveiller l'utilisation de l'appareil par les enfants.

Utilisation avec d'autres appareils ou services

JUMBO GROUP décline toute responsabilité concernant les effets ou dommages résultant de l'utilisation des produits Kurio avec :

- des ordinateurs,
 - des périphériques,
 - des réseaux ou services Internet,
 - ou tout autre logiciel ou matériel tiers.
-

Garantie concernant la batterie

La garantie couvre la batterie uniquement si :

- sa capacité tombe en dessous de **60 % de la capacité nominale**, ou
- la batterie présente une fuite.

La garantie ne s'applique pas si :

- la batterie a été chargée avec un chargeur non approuvé ;
 - la batterie présente des signes de manipulation, dommage ou utilisation abusive ;
 - la batterie a été utilisée dans un autre appareil que celui pour lequel elle est prévue.
-

Produits réparés ou remplacés

Un produit réparé ou remplacé dans le cadre de la garantie reste couvert pendant :

- **la durée restante de la garantie initiale**, ou
- **90 jours**, selon la durée la plus longue.

Les pièces remplacées deviennent la propriété de **JUMBO GROUP**.

DROITS LÉGAUX DES CONSOMMATEURS

La présente garantie commerciale **s'ajoute aux droits légaux du consommateur**.

Conformément à la législation européenne et nationale applicable, les consommateurs peuvent également bénéficier :

- de la **garantie légale de conformité**,
- et de la **garantie contre les vices cachés**.

Ces droits légaux ne sont **ni limités ni affectés** par la présente garantie commerciale.

SERVICE PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE

Avant d'envoyer votre produit en réparation, veuillez consulter **www.kurioworld.com** afin de :

- consulter les questions fréquentes (FAQ),
- obtenir une assistance technique,
- recevoir les instructions de réparation.

Si le problème ne peut être résolu, le service client Kurio vous indiquera comment envoyer votre appareil pour réparation.

Vous devez :

- effectuer votre demande **pendant la période de garantie**,
- fournir une **preuve d'achat**,
- obtenir un **numéro d'autorisation de retour (RMA)**.

Ne pas envoyer de produit sans numéro d'autorisation de retour.

Expédition du produit

Le produit doit être expédié :

- avec les **frais de transport prépayés**,
- dans son **emballage d'origine ou un emballage équivalent**,
- avec la preuve d'achat indiquant la date d'achat et le vendeur.

Le **numéro d'autorisation de retour** doit être clairement indiqué sur l'emballage.

Sauvegarde des données

Avant l'envoi, veuillez **sauvegarder toutes les données**.

Lors de la réparation, l'appareil peut être **réinitialisé et reformaté**, ce qui peut entraîner la suppression des données.

JUMBO GROUP n'est pas responsable de la perte de données.

Important

N'ouvrez pas le produit. Toute ouverture du matériel peut entraîner des dommages non couverts par la garantie.

Seul le fabricant ou un centre de service autorisé doit effectuer les réparations.

SERVICE APRÈS EXPIRATION DE LA GARANTIE

Si votre produit n'est plus couvert par la garantie, veuillez contacter le service client Kurio via **www.kurioworld.com** afin d'obtenir des informations concernant :

- le diagnostic du problème,
- les options de réparation,
- les tarifs applicables.

Le produit devra être expédié **frais de transport prépayés et assurés**.